

Programme InTerLUD - Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable

1^{er} juillet 2020



Le programme InTerLUD

InTerLUD pour : Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable

- **Présentation programme :**
 - Partenaires
 - Objectifs
 - Cibles
- **Le processus opérationnel du programme :**
 - 3 axes de sensibilisation, mobilisation et d'accompagnement
 - Des axes transversaux : communication, formation, évaluation du programme
- **Déploiement du programme**

Le programme InTerLUD :

- **Thème** : Transports
- **Porteurs et partenaires techniques** : Rozo, CGI, Ademe, Cerema
- **Bénéficiaires** :
 - Les Métropoles, les communautés urbaines et les communautés d'agglomération
 - Les acteurs économiques : transporteurs, logisticiens, chargeurs, commerces, artisans, entreprises
- **Financeurs** : Total MF, RUBIS Antilles Guyanne, Dynneff, SCA Pétrole et Dérivés
- **Volume CEE** : 1620 GWh Cumac
- **Budget** : 8,1M€
- **Date de publication de l'arrêté au JO** : 8 mars 2020
- **Date de fin** : 31/12/2022

Les objectifs :

Le programme vise au déploiement d'actions volontaires des collectivités et des opérateurs économiques présents dans les territoires concernés sur les questions de transport de marchandises en ville.

Le programme prévoit :

- **L'information, la sensibilisation et l'accompagnement** des EPCI et des opérateurs économiques de ces territoires sur les enjeux de la logistique urbaine;
- La **structuration des filières économiques** et de leurs représentations ;
- **L'intégration** des acteurs privés dans le dialogue avec les acteurs publics.

Ce programme s'inscrit dans le cadre des chartes de logistique urbaine durable et prévoit la réalisation de **50 chartes en 3 ans** et dans des agglomérations de tailles différentes :

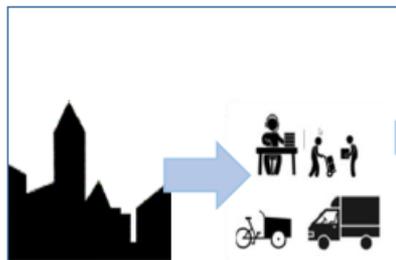
- 15 Métropoles
- 25 CA de taille moyenne
- 10 CA de petite taille (< 100 000 habitants)

Priorité donnée aux collectivités en ZFE et celles dotées d'une feuille de route pour la qualité de l'air.

Le processus opérationnel d'InTerLUD

SENSIBILISATION

Informer et sensibiliser des collectivités et des acteurs économiques sur la logistique urbaine



Entretiens

Entretiens

Séminaires territoriaux

250 Agglomérations

150 Agglomérations

MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

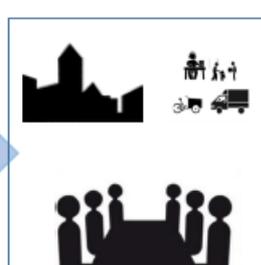
Structurer les filières économiques et leur représentation

Mobiliser / Faire dialoguer acteurs publics et privés



Groupes de travail

50 Agglomérations

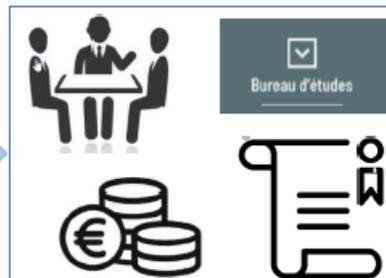


Séminaires de travail

50 Agglomérations

ACCOMPAGNEMENT DE LA REALISATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES CHARTES DE LOGISTIQUE URBAINE

Accompagner et faciliter la participation de l'ensemble des acteurs pour l'engagement volontaire de 50 chartes de logistiques urbaines durables



Accompagnement

Financement des chartes

50 Agglomérations

Durée du programme 2ans ½ - Communication / plateforme en ligne / applications / formations / Evaluation

Axe 1 : Informer et Sensibiliser

- Comment ?
 - > un entretien destiné aux élus et /ou techniciens des collectivités
- Qui?
 - > les 250 EPCI du territoire
- Quand ?
 - > dès septembre 2020 et jusqu'à mars 2021
- Pourquoi?
 - > présenter les enjeux de la LU
 - > présenter la démarche d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine « charte LU »

SENSIBILISATION

Informier et sensibiliser des collectivités et des acteurs économiques sur la logistique urbaine



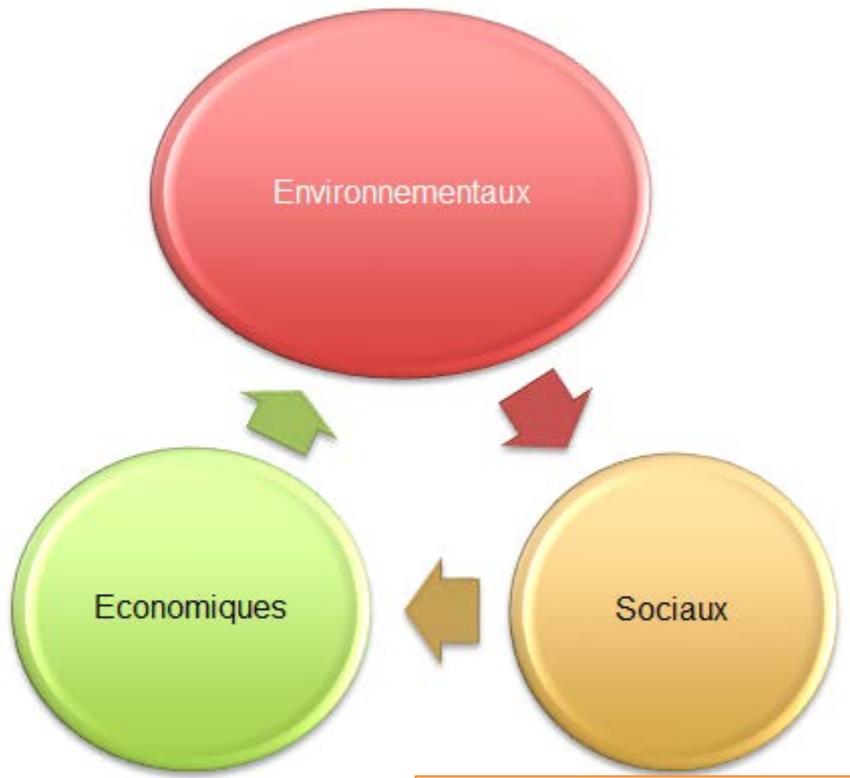
En entretien « sur mesure », adapté à chaque territoire : en fonction de ses enjeux, de sa « maturité » en faveur de la logistique urbaine

Axe 1 : Informer et sensibiliser

Pollution atmosphérique,
Bruit
Congestion

-> présenter les enjeux de la LU :

1,6 millions d'emplois en France
25 % des coûts logistiques



Partage de la voirie,
Conflits d'usages,
Conditions de travail
des chauffeurs-livreurs, ..

Axe 1 : Informer et sensibiliser

-> Présenter la démarche d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine « charte LU »



<https://www.ademe.fr/engagement-volontaire-faveur-logistique-urbaine>

Axe 1 : Informer et Sensibiliser

En parallèle :

-> Actions de **sensibilisation des acteurs économiques** de ces territoires par CGI

SENSIBILISATION

+

Organisation de **journées territoriales** ouvertes à la fois aux collectivités et aux acteurs économiques :

- > partage d'expériences
- > témoignages
- > échanges entre élus et acteurs économiques

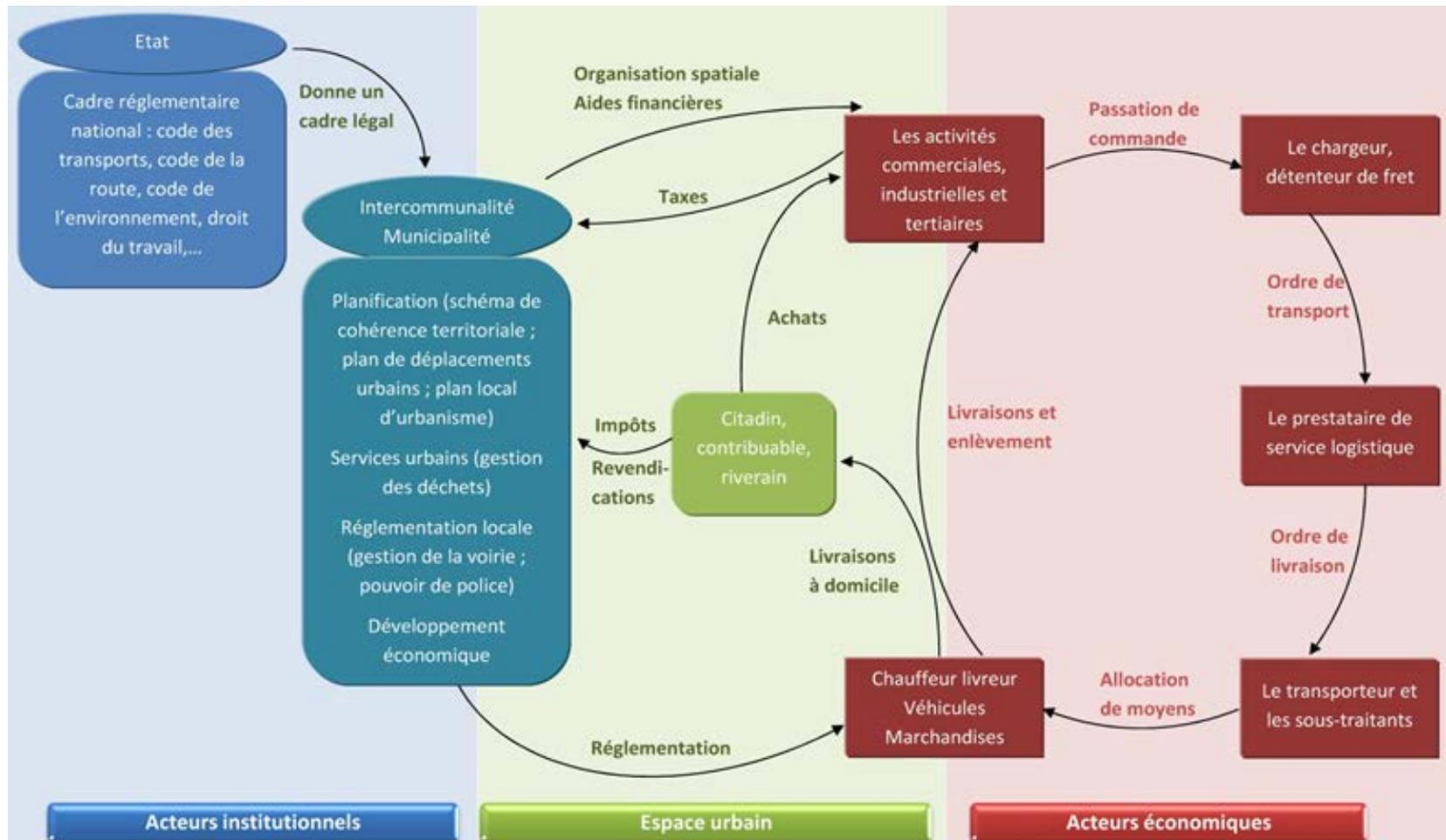
Informier et sensibiliser des collectivités et des acteurs économiques sur la logistique urbaine



Axe 2 : Mobilisation des parties prenantes

Mobiliser / Faire dialoguer acteurs publics et privés

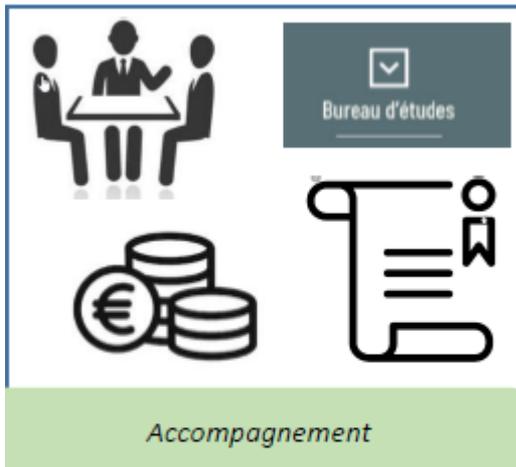
Structurer les filières économiques et leur représentation



Axe 3 : Accompagnement de chartes de logistique urbaine

ACCOMPAGNEMENT DE LA REALISATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES CHARTES DE LOGISTIQUE URBAINE

Accompagner et faciliter la participation de l'ensemble des acteurs pour l'engagement volontaire de 50 chartes de logistiques urbaines durables



Financement des chartes

Accompagnement de l'élaboration, la mise en œuvre ou le suivi des chartes :

- Subvention d'une AMO ou d'études
- Suivi par l'équipe Cerema (aide au recrutement d'un BE, COPIL, réunion de lancement d'études, ...)
- Suivi des acteurs économiques pour mieux les impliquer dans la démarche

-> Contractualisation de l'engagement de la collectivité via la signature d'une convention

Actions transversales :

- Site web du programme incluant :
 - Plateforme de partage d'expériences
 - Suivi de l'avancement des chartes
 - Supports de communication
 - Guide de la démarche
- Formations :
 - Des acteurs économiques
 - Des collectivités
 - Des bureaux d'études
- Communication
 - Participation à des évènements nationaux : salon des maires, SITL...
 - Publications, réseaux sociaux...
- Suivi, évaluation du programme

Intérêts pour les collectivités?

- Appui pour le portage de la politique publique en faveur d'une logistique urbaine durable
- Formation, accompagnement à la mise en œuvre de chartes de logistique urbaines durables à partir d'une méthodologie nationale faite pour s'adapter à chaque contexte local
- Mobilisation des acteurs économiques du territoire, proposé par d'autres acteurs économiques en lien avec la collectivité -> gage d'une bonne représentativité des AE pour mener la concertation et faciliter l'implication de ces acteurs dans un plan d'action
- Coup de pouce financier pour élaborer, mettre en place ou suivre une charte - par l'attribution de subventions
- Partages d'expériences



Un programme pour faciliter les actions des collectivités en matière de logistique urbaine durable

Déploiement du programme :

- D'ores et déjà des 1ers entretiens avec des collectivités menant d'ores et déjà des actions en faveur d'une logistique urbaine durable :
 - Lister les besoins de ces collectivités
 - Adapter l'accompagnement à chaque territoire
 - Préparer le déploiement auprès des autres collectivités
 - Élections municipales et nouvel exécutif en place?
- Préparation du cadre d'intervention :
 - Communication sur le programme
 - Site web
 - Formations
 - Outils supports au déploiement (convention type, liste des EPCI et connaissance de leur « maturité » en logistique urbaine...)
 - Évaluation du programme



Objectif : lancement opérationnel septembre 2020

Contacts / Bibliographie :

Pour en savoir plus – contact
cerema :

interlud@cerema.fr

Partenaires du programme
InTerLUD :

CGI : <http://www.cgi-cf.com/>

ADEME :
<https://www.ademe.fr/>



<https://www.ademe.fr/engagement-volontaire-faveur-logistique-urbaine>